OLIVIER, VIOLEMMENT INTERPELLÉ ET MIS EN GARDEA VUE LE 9 MAI 2019, POURSUIVI EN JUSTICE, COMPARAITTRA LE 19 DÉCEMBRE

## SOUTIEN A NOTRE CAMARADE OLIVIER SILLAM



## JEUDI 19/12 À 8H TRIBUNAL DE NICE

- PARCE QUE NOTRE CAMARADE OLIVIER EST UN DÉFENSEUR DU DROIT À MANIFESTER QUI DOIT RESTER INDÉFECTIBLE DANS NOTRE PAYS
- PARCE QUE NOTRECAMARADE OLIVIER MILITE ET MILITERA TOUJOURS POUR LE RESPECT DES DROITS ET DE LA DIGNITÉ DE CHACUNE ET CHACUN
- PARCE QUE NOTRE CAMARADE OLIVIER SE BAT POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION QUI NOUS ESTCHĖRE

